## Informations de base

## 2013/0156(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement

Fonds structurels et Fonds de cohésion: prolongation de la majoration du taux de cofinancement pour les États membres qui connaissent ou risquent de connaître de graves difficultés quant à leur stabilité financière, aux règles de dégagement pour certains États membres et aux règles de paiement du solde final

Modification Règlement (EC) No 1083/2006 2004/0163(AVC)

## Subject

- 4.10.15 Fonds social européen (FSE), Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)
- 4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC)
- 4.70.07 Fonds européen de développement régional (FEDER)
- 5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'interêt
- 8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget

Procédure terminée

## Acte final

Règlement 2013/1297

JO L 347 20.12.2013, p. 0253

Résumé